gers, c'est-à-dire que le lait commence à y affluer. Quand ce dernier symptôme se manifeste sur une brebis, il est prudent de ne plus la mener aux champs, de peur qu'elle ne mette bas hors de la bergerie, ce qui serait tout au moins fort embarrassant pour le berger, et pourrait être fatal à la mère ou à l'agneau dans le cas d'un part contre nature ou simplement dans le cas d'un changement subit dans la température.

Nous ne reviendrons point ici sur les principes concernant le part qui ont été développés dans l'article *Chirurgie :* nos lecteurs savent qu'il faut secourir la mère en ce moment, soit par une saignée si l'agnellement est contrarié par un excès de force, soit par un breuvage fortifiant ou une provende échauffante si la brebis est trop faible pour expulser le fœtus. Les circonstances avec lesquelles se présente l'agneau ont été aussi décrites d'une manière suffisante; nous nous contenterons donc de mettre sous les yeux du lecteur quatre figures destinées à faire comprendre les positions dans lesquelles se présentente ordinairement l'agneau au moment du part. L'agneau de la figure première

Fig. 300.





Fig. 301.

est dans la position normale; les pieds de devant au-dessous et un peu au-devant du museau n'opposent aucun obstacle à la sortie du jeune animal; le cordon ombilical est libre et ne peut contrarier les efforts que fait la mère pour expulser le fœtus : dans ce cas le berger doit laisser faire la nature. La figure 301 montre la mauvaise position des pattes de devant; la jambe gauche s'étendant au-dessus de la tête et la jambe droite repliée en arrière s'opposeraient complétement à la délivrance; elles doivent être ramenées à la position de la première figure.

La mauvaise position de la tête est indiquée dans la figure 302; il faut repousser doucement le

Fig. 302.



sommet de la tête, saisir le museau et le replacer comme il doit être dans l'état naturel, c'est-à-dire en avant et appuyé sur les jambes de devant.

Dans la figure 303, la délivrance serait entravée par le cordon ombilical qui retient la jambe droite autour de laquelle il est enroulé : on casse le cordon et l'on ramène la jambe dans la position qu'elle doit occuper. Nous renvoyons du

Fig. 303.



reste à l'article *Chirurgie* pour les détails de ces diverses manœuvres.

Les portées doubles ne sont pas rares dans l'espèce ovine, M. Tessier s'est assuré que sur 371 brebis communes portières, il y avait 22 agnellemens doubles : ce qui fait plus d'un dix-septième. Cette proportion est beaucoup plus forte dans certaines races, telles que les disley et la flandrine.

L'agneau nouveau né doit être placé près de sa mère, pour qu'elle l'essuie en le léchant; si elle n'était point disposée à remplir cette fonction, le berger devrait l'y encourager en répandant sur le nouvel animal du sel, du son ou quelque substance farineuse. Quand la mère est trop faible pour s'occuper de son petit, ou que le part a eu lieu dans les champs, le petit doit être essuyé et doucement frotté par le berger avec du foin ou avec son manteau. Quelques heures après l'agnellement, on place l'agneau près du pis de la mère, on lui entr'ouvre la bouche, et l'on y fait couler quelques gouttes de lait exprimé du mamelon; puis on lui place le mamelon entre les lèvres, et l'on examine s'il tette convenablement. Ordinairement la mère ne se refuse point à se laisser téter, et l'agneau lui-même n'a pas besoin d'être longtemps enseigné par le berger pour s'allaiter comme il convient. Cependant il peut arriver que la mère soit trop faible pour pouvoir allaiter, ou que son lait ne soit pas d'une bonne nature, et qu'alors le petit se refuse à accepter cette nourriture. Dans les deux cas, un allaitement artificiel devient indispensable. La mère peut être remplacée, soit par une autre brebis qui aurait perdu son petit, soit par une chèvre qui serait entretenue dans cette prévision. La chèvre acceptera son nourrisson avec facilité, elle l'accueillera avec plaisir, dès qu'elle aura été tétée une seule fois et présentera sa mamelle sans l'intervention du berger. Les brebis, au contraire, montrent plus de répugnance pour adopter un nourrisson étranger; on emploie ordinairement un artifice bien connu pour tromper la mère et lui faire croire que l'animal qu'on lui présente lui appartient réellement. On frotte l'agneau délaissé avec la peau de celui qui appartenait réellement à la brebis, ou bien on profite de la nuit pour le coucher entre les pattes de sa mère adoptive qui le lendemain se persuade que le petit lui appartient. Lorsque l'on ne possède ni chèvre, ni brebis dont la mamelle soit disponible, on nourrit l'agneau avec du lait qu'on lui fait boire, soit dans une bouteille munie d'un biberon, soit dans un plat, ce qui est plus commode. On abaisse la tête de l'agneau sur le plat, on lui passe un doigt dans la bouche, et croyant tenir le mamelon de sa mère, il aspire le lait avec plaisir; quelques jours après, on lui retire les doigts peu à peu, et il s'accoutume à boire seul, sans qu'on ait besoin de le tenir.

Cet allaitement artificiel a besoin de quelques précautions nécessitées par la différence alimentaire qui existe entre le lait de brebis et le lait de vache que l'on est forcé d'employer. Il est prudent de mêler au lait une certaine quantité d'eau, et de le présenter toujours à peu près à la même température qu'il aurait en sortant de la mamelle. Néanmoins le jeune agneau éprouve souvent des coliques qui dégénèrent fréquemment en diarrhée, il est nécessaire alors d'ajouter au breuvage quelque substance légèrement astringente, et l'on recommande comme un bon spécifique l'emploi de la *tor-*